

Procès-verbal l'Assemblée Générale Exceptionnelle de Just A Moment

Sur demande de la Présidente Melle HUBERT Anne Cécile

Mercredi 10 janvier 2018 - 19h

Les personnes présentes se sont réunies en assemblée générale exceptionnelle pour décider le prix de la cotisation pour toute personne, adulte, désirant participer aux soirées QUIZZ se tenant au sein du local de l'association.

la création d'une association.

La présidence de la séance est assurée par Melle HUBERT Anne-Cécile ;

Elle rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. Présentation des vœux 2018

2. Précision sur la première soirée QUIZZ à venir et communication

3. Décision du tarif de la cotisation et tarif des soirées

4. Morale des troupes et état des comptes

DÉLIBÉRATIONS

1. Melle Anne Cécile HUBERT présente ses meilleurs vœux à l'ensemble des personnes de la réunion. Elle félicite les uns et les autres de leur investissement et se réjouit des avancées de l'association.

2. Première soirée QUIZZ à venir :

La soirée se tiendra le vendredi 19 janvier de 20h30 à 22h au local de l'association - 15 Rue Charles Dopter à Créon. Elle sera composée d'un quizz ou blind test de 45 minutes et se terminera par un temps de paroles entre participants. Elle permettra aux uns de renouer avec l'anglais et aux autres de parler et pratiquer la langue.

Elle sera animée par Emmanuelle GEOFFROY, intervenante en anglais pour l'association.

Une annonce est parue sur www.sortiracreon.fr. Une demande d'affichage sur le panneau à l'entrée de Créon sera demandée à la mairie ainsi que la parution de l'information sur Créon Hebdo.

De plus, un tractage sera organisé cette semaine et la semaine prochaine pour relancer les vues du site internet www.justamoment33.jimdo.com et faire parler de l'asso en vue de nouvelles inscriptions.

3. Décision du tarif de la cotisation et des soirées

Pour participer aux soirées QUIZZ, une carte de membre est obligatoire. A l'unanimité, le tarif de 5€ est proposé. Une fiche information sera remplie à l'arrivée de chaque personne et une carte sera remise.

Le tarif de l'entrée pour les personnes déjà membres sera de 5€ et inclura une boisson et quelques crackers.

4. Morale des troupes et états des comptes

Tout le monde est très enthousiaste de l'association et se trouve dans un état d'esprit participatif et volontaire. C'est une très bonne chose.

Le nombre d'inscrits aux ateliers enfants est de 4 6^{ème}/5^{ème} le mardi soir, 3 CE1 le mercredi après-midi de 14h45 à 15h45, 8 MS/GS/CP le mercredi de 16h à 17h et 6 CE2/CM1/CM2 le jeudi soir de 17h à 18h, soit 21 enfants. Le lieu (loyer+charges) est donc rentabilisé pour l'année.

Des demandes ont été faites pour des ateliers 'adulte' et 'lycée' le samedi matin.

Il est demandé à Melle Geoffroy si elle souhaiterait intervenir également le samedi matin, ce à quoi elle répond par l'affirmative.

Des ateliers tests LYCEE de 9h45 à 10h45 et ADULTES de 11h à 12h vont donc être mis en place si les demandes sont confirmées.

Pour extrait conforme au procès-verbal

Fait à Sadirac, le 10/01/2018

Signatures :

La Présidente

La trésorière

La secrétaire